

INFO VILLE DE PONT A MARCQ

RENTÉE DES CLASSES :

MADI 1^{er} SEPTEMBRE 2020

Pensez à inscrire vos enfants au restaurant scolaire !

Le dossier d'inscription devra être déposé en mairie pour le
17 juillet 2020 dernier délai

**Le règlement se fera via le portail famille une fois votre
identifiant reçu par courrier**

Paiement accepté : carte bleue, chèque bancaire paiement en ligne



PERMANENCES D'INSCRIPTIONS - RESERVATIONS

POUR LA RENTREE PROCHAINE :

ATTENTION !!

RESERVATIONS EN MAIRIE :

AUCUNE RESERVATION LE JOUR DE LA RENTREE

Tarifs au 31 août 2020

Quotient Familial Euros	Tranche 1 0 à 700 1 a - 1 b - 1 c	Tranche 2 701 à 839	Tranche 3 840 à 1160	Tranche 4 > 1161	Tranche 5 extérieur
P.A.I.	0.55 €	0.80 €	1.05 €	1.30 €	1.55€
REPAS	1.50 €	2.10 €	2.95 €	3.35€	3.85 €

Aucune inscription ne se fera automatiquement d'une année
sur l'autre sans l'avis des familles.